

DIGNITÉ, AUTONOMIE ET PARTICIPATION.

« Pour quelqu'un-e qui vit dans la rue, franchir la porte de notre association, c'est faire un pas vers une démarche positive. »

Par la suite, nous étudions les besoins de chaque personne et nous l'accompagnons vers son autonomie. C'est une démarche personnelle. Parfois les choses avancent très vite, d'autres fois plus lentement. L'autonomie, c'est se mettre en chemin. C'est le plus fondamental. »



Philip De Buck
Directeur du Centre
d'accueil de jour de L'Ilot

DEPUIS LA CRÉATION DE L'ILOT, DES CENTAINES DE PERSONNES ONT AINSI PU RETROUVER UN CHEZ-SOI ET S'Y INSTALLER AVEC L'AIDE DE NOS ÉQUIPES.

En nous cédant votre logement par testament, **vous nous permettez de proposer un toit à une famille accompagnée par L'Ilot.** Avec les loyers modérés que nous percevrons via cette remise en logement, nous pourrons investir dans d'autres logements qui pourront accueillir d'autres personnes. **Votre don servira donc de levier pour favoriser la remise en logement de nombreuses personnes.**

TRANSMETTRE SON PATRIMOINE, UN GESTE FORT, QUI NÉCESSITE D'ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous envisagez de léguer votre logement à L'Ilot, il vous faut rédiger un testament pour exprimer vos souhaits par écrit. En l'absence de ce dernier, c'est la loi qui déterminera comment et à qui vos biens seront répartis après votre décès. Si vous n'avez pas d'héritiers-ères directs ou si ces derniers refusent la succession, votre patrimoine reviendra à l'État.

SERVICE DONATEURS

☎ 0472 173 983

✉ dons@ilot.be

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

« Transmettre un patrimoine acquis tout au long de sa vie, pour permettre à des personnes sans chez-soi de se construire une nouvelle trajectoire de vie est un acte très personnel, d'une grande générosité, qui nécessite d'être bien accompagné. Je suis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, et vous guider dans votre réflexion, sans engagement et en toute confidentialité. »



73, rue de l'Église Saint-Gilles
1060 Bruxelles

☎ +32 2 537 20 41

IBAN BE33 0017 2892 2946

TVA : BE 0409 835 193

www.ilot.be



VOTRE MAISON A UNE HISTOIRE.

Donnez à celles et ceux qui en ont le plus besoin la chance d'écrire la leur.

En léguant votre logement à L'Ilot,
vous offrez un toit à une famille sans abri
vivant près de chez vous.



Photo : J. Dofal

Depuis plus de 65 ans, L'Ilot lutte contre le sans-abrisme en Belgique en répondant aux besoins rencontrés par les personnes en situation de grande précarité.

Chaque personne doit être reconnue et accueillie telle qu'elle est et pouvoir se construire une nouvelle trajectoire de vie. Il s'agit de développer une **démarche participative** qui poursuit un double objectif : inclure activement la personne dans l'accompagnement proposé et la rendre **actrice de son avenir** pour lui ouvrir la voie vers l'autonomie.

NOTRE PRIORITÉ : LE DROIT AU LOGEMENT

Ne pas avoir de logement signifie ne pas avoir d'adresse, et donc d'accès aux droits sociaux les plus élémentaires. Sans domicile, parfois sans papiers, souvent sans revenus et ayant perdu toute confiance en soi, il est presque impossible de retrouver un toit.

C'est à partir de ce constat que **L'Ilot a décidé de faire du logement sa priorité, à travers un panel de solutions structurelles : captation et création de logements pérennes ou de transit, accompagnement à domicile, service d'installation en logement etc.**



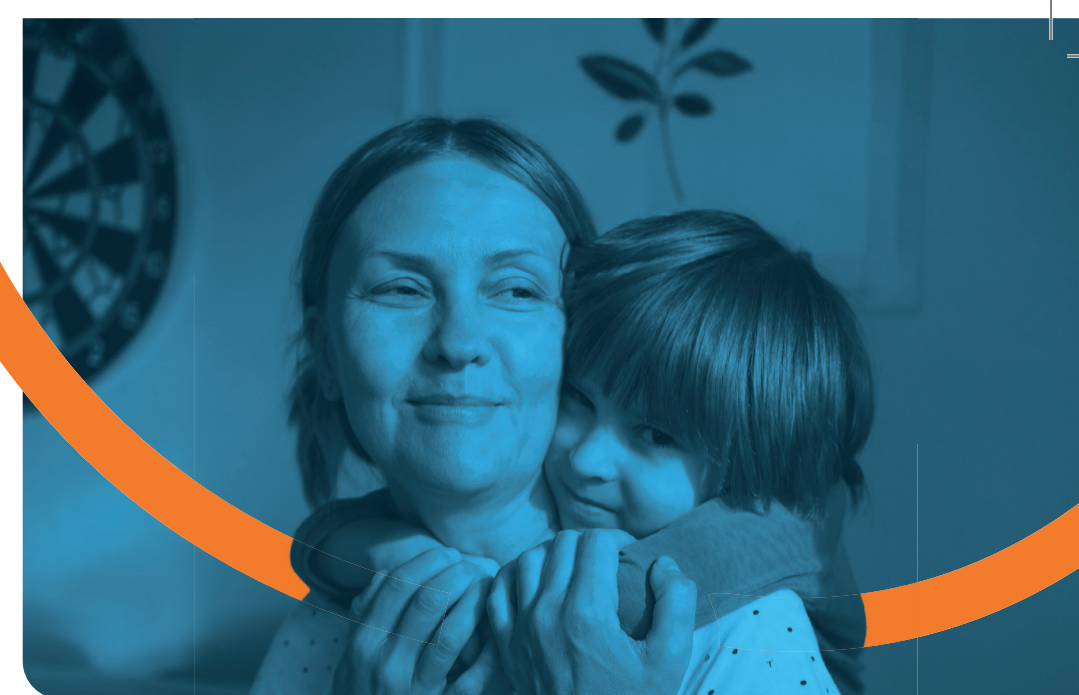
Jeanne,
testatrice à L'Ilot.

“ Ma maison a été le témoin de toute ma vie, de mes joies comme de mes épreuves, des grandes étapes de mon existence. Depuis plus de 40 ans, les rires de mes proches, les repas partagés et les parties de cartes s'y sont succédés. Elle vit.

Avec les années, une question m'a tourmentée : que deviendra cette maison après moi ? Je ne voudrais pas qu'elle reste vide, fermée comme un lieu figé, ou pire, détruite. J'ai envie qu'elle continue à vivre, qu'elle reste ancrée dans l'animation de ce quartier que j'aime tant.

Alors, j'ai décidé de la léguer à L'Ilot, pour que des familles sans chez-soi ou en grande précarité puissent y écrire leur histoire. Ce choix m'a apaisée. Je sais que je laisse une trace utile, que ma maison sera toujours un refuge. Penser que la vie continuera, que d'autres trouveront sécurité et chaleur là où j'ai vécu heureuse, me rend profondément sereine. »

« JE SUIS HEUREUSE
QUE DEMAIN,
CHEZ MOI, LA VIE
CONTINUE. »



Sarah, bénéficiaire d'un logement à loyer modéré de L'Ilot.

“ Il y a trois ans, ma vie a basculé. Après une séparation douloureuse et la perte de mon emploi, je n'ai plus pu payer mon loyer. Avec mes deux garçons, nous avons connu l'errance : les nuits en hébergement d'urgence, les chambres trop petites, les valises qu'il faut boucler chaque matin, l'angoisse de ne pas savoir où dormir le lendemain...

Mes garçons ont grandi dans l'incertitude, privés de stabilité, quand tout ce dont ils avaient besoin, c'était d'un foyer.

Puis, un jour, L'Ilot m'a proposé un logement. Ce n'était pas seulement un toit : c'était une clé vers une nouvelle vie. Mes garçons ont retrouvé leurs repères, une chambre, des jouets.

Moi, j'ai retrouvé la dignité d'une mère qui peut offrir un vrai « chez-soi ». Tout cela a été possible grâce à une testatrice qui avait légué sa maison à L'Ilot. Son geste a transformé nos vies, et chaque jour, en voyant mes enfants sourire, je pense à elle avec gratitude. »

« MES GARÇONS
ONT RETROUVÉ UN
FOYER... ET MOI, MA
DIGNITÉ DE MÈRE. »

LE LEGS, POUR OFFRIR UN TOIT ET L'ESPOIR D'UN AVENIR MEILLEUR À CELLES ET CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN.

« Pour permettre aux personnes sans chez-soi de sortir définitivement de la rue et de la précarité, nous devons aller plus loin que des dispositifs d'accueil d'urgence ou des hébergements temporaires. Il nous faut proposer des solutions pérennes, qui permettent plus efficacement aux personnes accueillies de se reloger. Nous avons pour objectif d'ici 2030 de permettre chaque année à au moins 200 personnes de retrouver un logement. Un objectif ambitieux, mais à la hauteur des besoins. En nous léguant votre bien, vous pouvez contribuer à cet objectif et permettre à une famille de retrouver un toit.

À travers le legs de votre logement à L'Ilot, vous nous permettez d'offrir un toit aux personnes les plus démunies, et lutez durablement à nos côtés pour la fin du sans-abrisme en Belgique. »



Ariane Dierickx
Directrice générale
de L'Ilot